

Mise en tarification des parkings en ouvrage

Le 26 janvier 2016, les élus communautaires votaient le principe d'une mise en tarification des parkings des pôles d'échanges de Moirans et Rives ainsi que le lancement d'une démarche de concertation sur les modalités de la tarification.

Cette concertation portera finalement sur un périmètre plus large que la seule question des modalités de tarification : la problématique du **financement de la mobilité des habitants péri-urbains** sera abordée.

Une concertation autour de 4 grandes questions

La concertation se déroulera à partir de 4 grandes questions :

1. Quel financement de la mobilité pour les périurbains : quelle répartition entre usagers et contribuables du financement des infrastructures et services ? (équilibre à trouver et progressivité)
2. L'impact de la tarification sur les usages et les comportements
3. Les solutions à développer pour favoriser un accès aux pôles d'échanges alternatif aux Véhicules Particuliers
4. Le cas particulier des parkings en ouvrage dans les pôles d'échanges (dont la tarification), qui englobe pour Moirans le parking de la Coste.

Avec un groupe de travail

Elle sera menée avec **un groupe composé de 36 personnes**, constitué de représentants : d'associations d'usagers et de riverains, des communes, de la commission du Pays Voironnais Organisation de la Mobilité, du Conseil local de développement et de la commission consultative des services publics locaux.

Les étapes d'ici l'automne 2016

Après une première réunion publique a eu lieu le **lundi 2 mai**, pour présenter les objectifs et les modalités de la concertation, le groupe de travail se réunira 5 fois entre mai et septembre 2016 afin d'aborder les 4 questions et faire la synthèse des travaux.

Une deuxième réunion publique a eu lieu le **mardi 26 septembre**, pour rendre compte des travaux du groupe, avant l'organisation d'un débat en **Conseil Communautaire le 29 novembre 2016**.

+ EN SAVOIR PLUS

- > Consulter le document présenté lors de la réunion publique du 26 septembre 2016
- > Consulter le document présenté lors de la première réunion publique du 2 mai 2016
- > Un espace spécifique par grande question pour vous informer, vous exprimer

Vous voulez en savoir plus, vous exprimer ?

Quel financement pour la mobilité des périurbains

L'impact de la tarification sur les usages et comportements

Favoriser un accès alternatif aux véhicules particuliers

Le cas particulier des parkings en ouvrage

40 rue Mainsieux
cs 80363
38516 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 8h-12h / 13h-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-concertation/mise-en-tarification-des-parkings-en-ouvrage-781.html>